



Contexte

A travers cette OAP « Gestion de la ressource en eau », le territoire de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise traduit une nouvelle fois sa volonté d'intégrer les enjeux de ressource en eau que ce soit dans le petit ou grand cycle de l'eau.

Plus qu'une obligation réglementaire, cette OAP aborde ces enjeux de l'eau dans une approche intégrée et une solidarité amont-aval.

Rappel du PADD

« A l'aune du changement climatique et de l'augmentation des fréquences et intensités des sécheresses, l'eau constitue une ressource naturelle de plus en plus sensible. L'ambition consiste à gérer durablement cette ressource en prenant en compte son inscription dans un environnement global (le système Neste, le lien avec l'amont – les Pyrénées – et l'aval – la Garonne) et ses multiples usages : biodiversité, alimentation en eau potable, agriculture, industrie, énergie...(...)»

Le PADD privilégie une gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant notamment la récupération et l'infiltration plutôt que le rejet dans les réseaux collectifs ou sur les voies et espaces publics, de façon à limiter les coûts, à lutter contre les risques de ruissellement, à favoriser la biodiversité...»

Comment lire cette OAP ?



CONTEXTE

Il précise le contexte dans lequel s'inscrit la fiche.



ORIENTATIONS OPPOSABLES

Comme les articles du règlement écrit, les orientations de l'OAP sont opposables à tous types de travaux, constructions, installations, aménagements, occupations ou utilisations du sol, que ceux-ci soient soumis ou non à une autorisation d'urbanisme. Cependant, contrairement au règlement qui s'impose avec un rapport de conformité et qui exige donc un strict respect des règles, les OAP s'appliquent selon un rapport de compatibilité qui engage seulement une obligation de non-contrariété. Cela signifie qu'il est attendu un respect des principes essentiels



ECHELLE D'APPLICATION

Il est précisé si les orientations s'appliquent à tous les projets ou à certains seulement.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Liens permettent d'approfondir certains sujets en proposant des exemples précis ou des idées de mise en œuvre.

Gérer durablement les eaux pluviales dans les projets d'aménagement urbains

1. FAVORISER UN TERRITOIRE PERMÉABLE



CONTEXTE

Sur le territoire, la gestion des eaux pluviales peut s'avérer complexe, notamment sur les secteurs de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit, qui présente des sols ponctuellement très imperméabilisés. Des mesures de gestion de ces eaux pluviales doivent être prises dès la réflexion du projet, afin de limiter l'aggravation des épisodes d'inondation et de préserver la qualité de la ressource.



ECHELLE D'APPLICATION | Sur tout le territoire



ORIENTATIONS OPPOSABLES

LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

- Maintenir des espaces en pleine terre, et recourir à des revêtements végétalisés ou poreux qui facilitent l'infiltration diffuse des eaux pluviales et évitent le ruissellement des pluies courantes.
- Déconnecter, dans la mesure du possible (c'est-à-dire si cela est possible techniquement), les eaux de pluie qui vont aujourd'hui au réseau pour les gérer sur place

FAVORISER L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

Privilégier les techniques permettant l'infiltration superficielle des eaux pluviales (fossés, noues, espaces plantés en creux, jardins de pluies) et les considérer comme des solutions contribuant aussi à la qualité des aménagements paysagers, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique en utilisant les capacités épuratoires des sols pour dépolluer les eaux pluviales.

POUR ALLER PLUS LOIN

- S'appuyer sur le guide "Revêtements perméables des aménagements urbains : Typologie et Caractéristiques techniques": <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/632>



Exemple de gestion des eaux pluviales en milieu urbain / [wikimedia.org](https://www.wikimedia.org)

1. FAVORISER UN TERRITOIRE PERMÉABLE

CONSEIL DE MISE EN ŒUVRE: Favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle

LES NOUES ET LES FOSSÉS



Les noues et les fossés sont des ouvrages de surface permettant le stockage, le transport et/ou l'infiltration des eaux pluviales. Il existe plusieurs types de noue : noue restituant par infiltration, noue restituant à débit régulier et noue à double vidange. Il s'agit d'une solution peu coûteuse à mettre en œuvre

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> Dépollution des eaux pluviales par décantation et filtration dans le sol Stockage, écrêtement des débuts et régulation Bonne intégration dans les paysages 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et nettoyage régulier pour éviter le colmatage et la stagnation des eaux Risque de pollution des sols : infiltration impossible si présence d'une nappe affleurante à moins de 1m du sol

LES JARDINS DE PLUIE

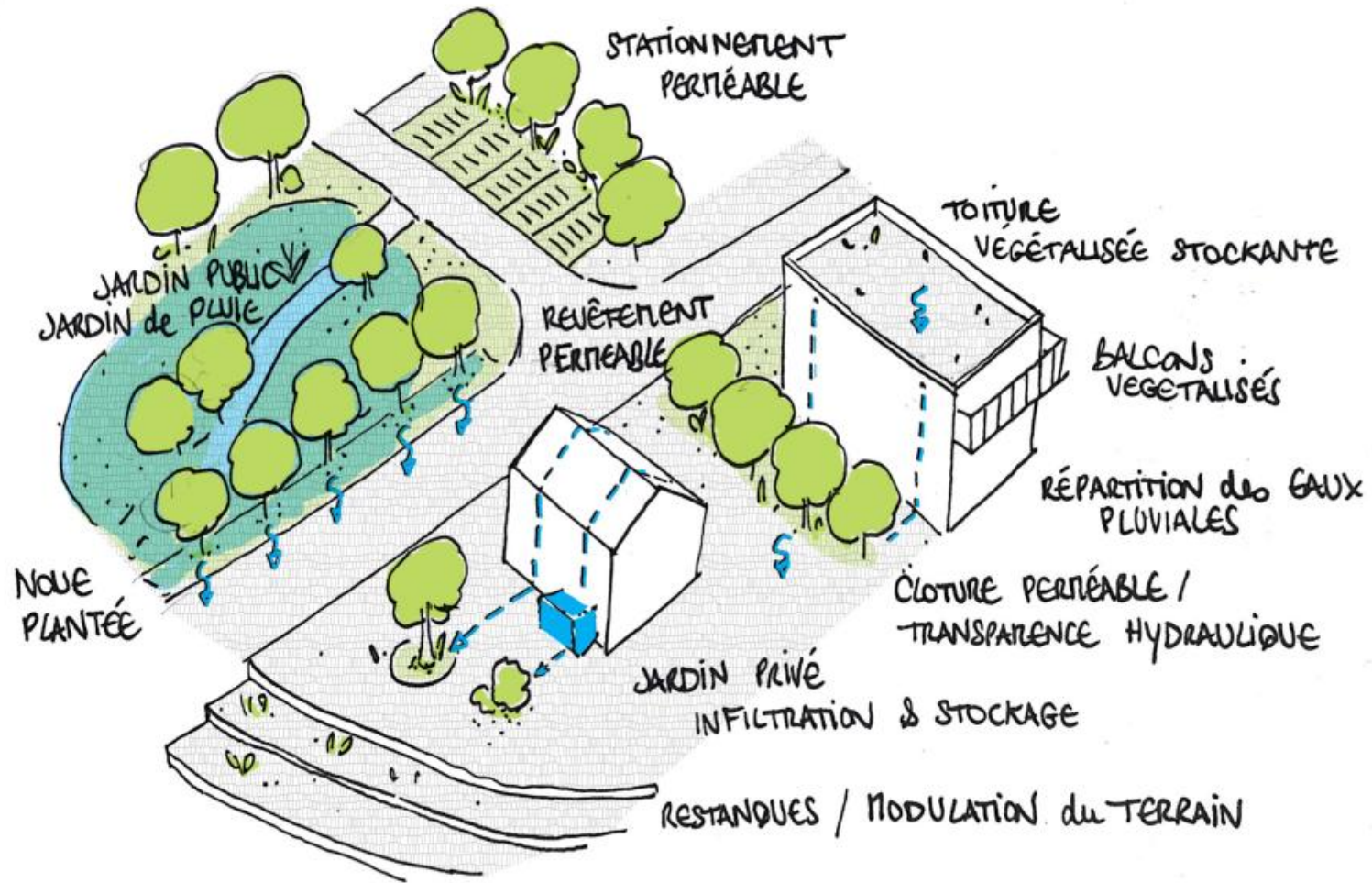


Un jardin de pluie est un massif végétalisé composé de plusieurs couches successives (terre végétale et galet) permettant d'assurer le stockage, la filtration et l'infiltration des eaux pluviales. Il peut être enterré ou hors sol.

L'alimentation en eau pluviale peut se faire directement par ruissellement (allée de garage, terrasse...) ou par le biais d'une canalisation (gouttière, trop-plein d'une citerne...).

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> Grande diversité de typologie de jardins de pluie Dispositif très esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> Obligation de prévoir un trop-plein en direction d'un ouvrage annexe Obligation de localisation à proximité de la source d'eau (gouttière par exemple) Solution déclinable pour les projets de petite ampleur.

1. FAVORISER UN TERRITOIRE PERMÉABLE



Complémentarité espaces publics et espaces privés pour la gestion du cycle de l'eau

1. PRÉSERVER LES CHEMINS DE L'EAU ET LEURS ESPACES DE MOBILITÉ



CONTEXTE

Les parcelles privées bordant un ruisseau peuvent renforcer les corridors écologiques et jouer un rôle de zone tampon en cas d'inondation en prolongeant la ripisylve dans le jardin : préservation de la végétation, ajout d'essences locales et graduation des strates végétales.

ECHELLE D'APPLICATION

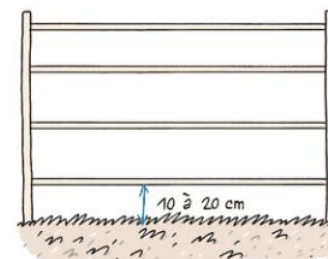
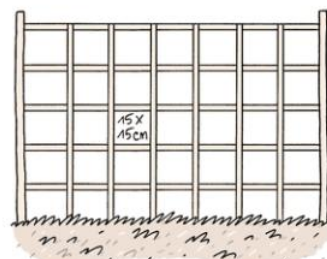
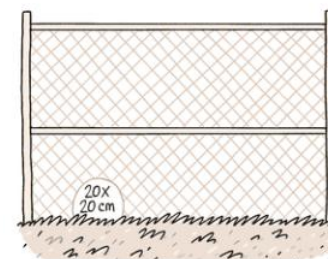
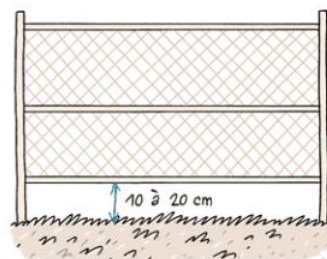


ORIENTATIONS OPPOSABLES

- Dans le cas de parcelles privées au contact d'un ruisseau, rechercher un dialogue entre le jardin et le ruisseau par un prolongement/confortement de la ripisylve dans le jardin (préservation de la végétation existante, plantations complémentaires de mêmes essences, graduation des strates végétales, clôture grillagée transparente fondue dans la végétation).
- Eviter les clôtures ou si elles sont nécessaires, elles devront être perméables à la petite faune.



Espace de mobilité de l'Arrats sur la commune de Lachapelle / StreetView



Exemple de clôtures facilitant la circulation de la petite faune / Bruxelles Environnement

Prévenir le risque de ruissellement dans les espaces agricoles et naturels

2. RESPECTER LE LIBRE ÉCOULEMENT DES EAUX



CONTEXTE

Le territoire de la CCLTG est majoritairement occupé par des espaces de grandes cultures, implantées sur des zones pouvant présenter localement une forte pente. Cette caractéristique, couplée au faible niveau de végétalisation du territoire, rend celui-ci très vulnérable au risque de ruissellement des eaux pluviales, pouvant provoquer des épisodes d'érosion des sols, de coulées de boues, etc. Des pratiques peuvent cependant être mises en place pour limiter ce phénomène.



ORIENTATIONS OPPOSABLES

PRÉVENIR LE RISQUE D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

- Réduire l'impact des bâtiments et des clôtures sur l'écoulement : pilotis, vides-sanitaires contenant suffisamment d'ouvertures permanentes, clôture ajourée, etc.
- Orienter les bâtiments parallèlement au sens de la pente, pour favoriser l'écoulement des eaux.
- Privilégier une surélévation des ouvertures orientées vers l'amont et éviter la concentration des eaux dans leur direction.
- Prévoir des fondations résistantes à l'érosion et aux affouillements.

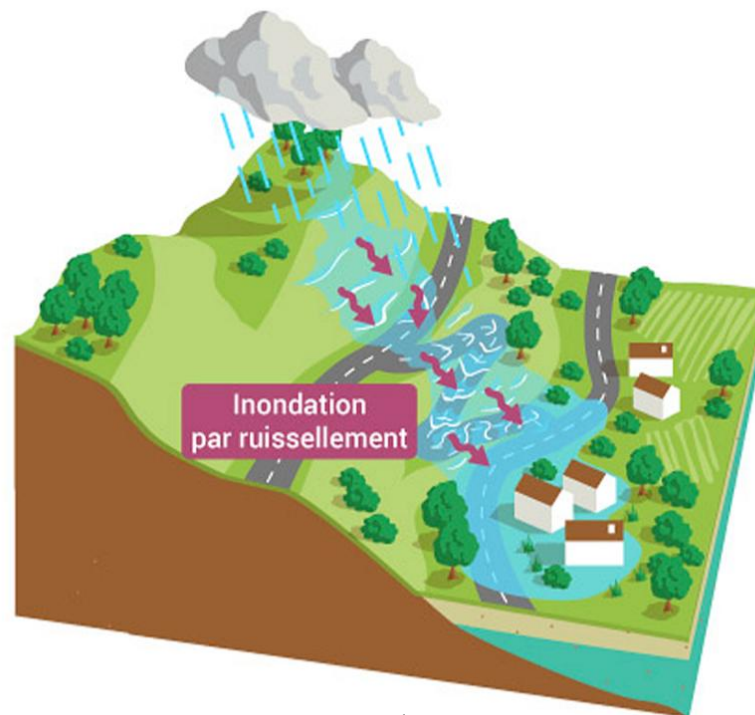


Illustration de l'inondation par ruissellement / eaufrance.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- S'appuyer sur le guide « Les inondations par ruissellement – Suivez le guide ! » édité par le CEPRI : <https://medias.amf.asso.fr/docs/DOCUMENTS/bc563ee97a201432a1cf7bb8ff3c0076.pdf>

2. PRÉVENIR LE RISQUE DE RUISSELLEMENT



- Zone de production du ruissellement
- ← Axe de transfert du ruissellement
- Zone d'accumulation du ruissellement
- Ecoulement diffus
- Ecoulement concentrés

Illustration du ralentissement dynamique des eaux de ruissellement

ORIENTATIONS OPPOSABLES

RECHERCHER LE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES EAUX DE RUISSELLEMENT

- Favoriser l'implantation de haies structurantes, diversifiées et perpendiculaires à la pente dans les espaces agricoles, et notamment dans les secteurs présentant une sensibilité forte à l'érosion des sols.
- Préserver strictement les haies diversifiées (2 ou 3 strates, arborés, arbustives ou herbacées) ayant au moins une des caractéristiques suivantes :
 - **Haies orientées nord/sud** : Ainsi, les haies orientées nord/sud peuvent jouer un rôle de brise-vent et réduire l'érosion éolienne et l'évaporation du sol.
 - **Haies situées le long de cours d'eau**: Les haies situées le long de cours d'eau formant la ripisylve permettent un rôle écologique d'importance : protection et maintien de la berge, lutte contre l'érosion des sols, continuité écologique, filtration naturelle des eaux ...
 - **Haies de plus de 300m de long (structurantes)**: les haies structurantes jouent un rôle de continuité écologique, crée un maillage qui dynamise le paysage et favorise une importante diversité biologique grâce aux microclimats qu'elle engendre (zones d'ombre, de lumière, d'humidité...).
 - **Haies perpendiculaires à la pente dans les secteurs présentant une sensibilité forte à l'érosion des sols (cf. carte FORO)**: Ces haies contribuent au maintien des sols et des terres de qualité (lutte contre l'érosion des sols).

Lutter contre le gaspillage de la ressource (bâtiment)

3. LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE DE LA RESSOURCE



CONTEXTE

Le réchauffement climatique impacte directement le cycle de l'eau et nécessite une gestion maîtrisée. Le recours aux eaux pluviales est envisageable pour certains usages (ex: arrosage, nettoyage...). Il s'agit toutefois de rester vigilant sur les conséquences sanitaires ainsi que sur la pertinence sur le plan environnemental des projets visant leur utilisation.



ORIENTATIONS OPPOSABLES

- Assurer la récupération et la réutilisation des eaux de pluies pour des usages courants (arrosage, etc.).
- Adapter la taille des cuves de récupération aux besoins et aux usages autorisés ;
- Installer un dispositif de filtration en amont du dispositif de stockage en fonction des usages souhaités ;
- Veiller à implanter des dispositifs de stockage des eaux récupérées empêchant le développement des moustiques tigres.
- Assurer une surveillance et une maintenance régulière du système de récupération (ex : nettoyage des filtres).
- Favoriser des dispositifs hydro-économiques.



Exemples de dispositifs de récupération des eaux pluviales / les-caue-occitanie.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- Consulter la page « Récupération de l'eau de pluie » du site internet [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481>